Union Nationale des Ecrivains de France 62, boulevard St Germain 75005 Paris

Le Président

Madame Hélène Carrère d'Encausse Secrétaire perpétuel de l'Académie française 23, Quai de Conti 75006 Paris

Paris, ce 21 janvier 2016

Objet : ma candidature à la succession du fauteuil de Mme Assia Djebar (F5)

### Madame le Secrétaire perpétuel,

Que serait l'état d'urgence sans l'audace de vaincre attachée à la fulgurante tradition d'avenir de l'Académie : « A l'immortalité » ? « Mais, oublieux de la tradition, nous avons séparé le mot et le sens », avez-vous détecté à la racine du mal. La course à l'abîme était alors fatale. Des mots coupés de leurs sens ; une école coupée des racines de l'intelligence et au service d'une « politique d'amenuisement des filières littéraires » faisant de la langue, de la littérature et de ses instruments, « les ennemis à détruire » et conduisant au mépris du savoir et des valeurs de la Civilisation qui y sont attachées ; une jeunesse ainsi coupée de ses racines, des codes de la langue et d'une société française rendue illisible à leurs yeux et, par là même, devenant ghetto culturel d'exclusion et objet de haine ; votre appel solennel du 5 décembre 2013 au protecteur de l'Académie, pour qu'il fasse de 2014 l'année de la « Reconquête de la langue française » ; une funeste année 2014 laissée sans réponse, sans voix, coupée de sens, perdue pour la reconquête à laquelle l'Académie en avait appelé l'instance politique.

Mais l'histoire elle n'attend pas ! Ouvrant l'année 2015 du terrorisme, le 21 janvier à la Sorbonne, « Face à l'onde de choc qu'ont déclenché les évènements », le Président de la République traitant de l'acte 2 de la refondation de l'école, s'est alors vu acculé : à devoir mettre la reconquête des territoires perdus de la langue française au centre de sa politique intérieure ; à recourir à son arme primordiale pour détruire le terrorisme en herbe, « à la racine même », dans l'esprit de la jeunesse ; à déclarer la « maîtrise du français » « chantier prioritaire». « C'est le rôle de l'école de les rattraper » grâce à un « plan d'action » « vis[ant] à renforcer la transmission aux élèves des valeurs républicaines ».

Hélas ce bel effet d'annonce restera sans suite! Moins de six mois plus tard, dans sa déclaration unanime du 11 juin 2015, l'Académie française devra bien se rendre à l'évidence: la nouvelle réforme du Collège n'est rien d'autre, à nouveau, qu'un « mauvais coup porté à la langue française », allant exactement à l'inverse de l'engagement pris par le Président, le 21 janvier, d'inverser la courbe de destruction de notre langue. Au vu de la poursuite insensée de cette politique de mise à mort de la langue française, l'intelligence est bien obligée de l'admettre: voilà votre « Protecteur » se révélant brusquement « Destructeur »! Voilà la révélation subite d'un « état d'urgence » faisant apparaître l'Académie française comme dernier recours institutionnel pour venir « Au secours du français », en plein accord avec l'« idée » de votre prédécesseur, Maurice Druon, « mémoire de l'Académie », qui voyait en elle « l'expression la plus haute de l'identité de la nation et comme l'incarnation de la France. Cette idée, [qu'] il nous appartient maintenant de faire vivre¹ ». Voilà qui justifie enfin toutes les audaces d'une mobilisation générale des écrivains (ces « gardiens du langage », vus par Maurice Druon comme investis d'une mission de « fonction publique ), se fixant pour but explicite la Reconquête de la plénitude, de l'universalité et du prestige de la langue française ( en bute au « reniement ou simplement l'oubli des valeurs suprêmes sans lesquelles l'homme n'aperçoit ni raison

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hommages du 23 avril 2009

ni but à sa vie<sup>2</sup> ») et pour finalité, de redonner à la France - de l'Ecole jusqu'au sommet de la pyramide de la Parole et du Pouvoir -, « la place que l'intelligence a besoin d'occuper à la tête de la nation <sup>3</sup> ».

C'est pourquoi, dans cette situation d'urgence sans précédent, vouée à la survie même de notre langue, pressé à nouveau par ceux suivent mon combat pour la défense de la langue française, renforcé depuis 2013<sup>4</sup>, et convaincu que nous touchons à la crise de la langue et de l'Académie française la plus grave de son histoire, j'ai pris la décision de me porter candidat au siège laissé vacant à l'Académie française par la mort de Mme Assia Djebar, en réponse faisant corps avec votre appel de salut public, du 5 décembre 2013, lancé au chef de l'Etat - ainsi convoqué au tribunal de l'histoire, comme protecteur de l'Académie depuis le règne de Louis XIV -, « pour lui demander solennellement de faire de l'année qui vient [2014] l'année de la reconquête de la langue française ».

C'est pourquoi ensuite, à l'appui de ma candidature, cet impératif exceptionnel de salut public me semble imposer et justifier à nouveau, de ma part, une lettre d'explication détaillée, s'accordant avec votre « Préface » du livre Lettres à l'Académie, dans laquelle vous déplorez que les « véritables lettres, [de candidats] s'attardant à justifier leur vœu », « longtemps, presque jusqu'au XXe siècle », aient disparues, remplacées aujourd'hui par « une sorte d'avis de candidature, de style presque administratif » ; qu'« il y manque l'éclat et une certaine passion » ; « que les candidatures du XXIe siècle n'ont plus grand-chose à voir avec un essai littéraire et ne renseignent guère sur les dons et les goûts de leurs auteurs. »

C'est pourquoi enfin, pour intéresser les amoureux du français au grand combat de Reconquête de la langue française que vous avez lancé en 2013, j'ai décidé de rendre publique ma lettre de candidature motivée et d'inviter tous les autres candidats à adopter cet usage. Dans la situation dramatique actuelle, comment douter en effet que ces Français amoureux de leur langue qui se tournent aujourd'hui vers l'Académie, si nombreux, pour y trouver le salut, ne souhaitent comme vous voir les « candidatures » les « renseigner » sur « les dons et les goûts de leurs auteurs ». Comment douter de leur ardent besoin de savoir si les candidats à l'Académie, vouée à la défense de la langue française, sont tous habités par cette principale volonté de défense et de reconquête de notre belle langue attendue de tous avec une angoisse grandissante au regard d'une carence du Politique à l'égard de la défense de la langue de la République sans précédant dans l'histoire de France. Comment douter, dans la situation tragique actuelle, que les Français brûlent de savoir enfin si les candidats adhèrent tous à votre intime conviction que « La volonté politique nécessaire pour reconquérir la langue française dans sa plénitude doit se traduire dans un projet global et non dans des mesures dispersées<sup>5</sup>. »

Voici donc, en ce qui concerne ma propre candidature, le rappel de mes raisons inchangées de 2014 dont les tragiques événements intervenus depuis ne cessent de renforcer la pertinence et l'urgence, au service du projet global de reconquête de la langue française auquel vous en appelez.

# 1. Langue française, Académie et France, en péril

La langue française, l'Académie et la France, se meurent aujourd'hui, Madame, mais que faitesvous, Mesdames et Messieurs les Immortels, pour les sauver? Que faisons-nous tous? Que fait l'illustre Compagnie pour conjurer le mal, et renouer avec la prodigieuse épopée de la langue française qui - à partir de l'invention d'une petite société, infime par le nombre mais démesurée par l'ambition de sa devise, « À l'immortalité », ses statuts lui conférant sa mission de juridiction suprême en matière de langue, le symbole souverain de son épée, son droit de harangue, et la protection directe du chef de l'Etat - a conquis le monde, non par la force des armes mais par celle de l'esprit : en se hissant au premier rang de langue diplomatique, en 1714 ; pour se faire reconnaître enfin, dès 1784, à l'Académie de Berlin, avec Rivarol, langue unique de l'ordre logique et de l'Universalité, langue de l'Europe des Lumières et du « monde français<sup>6</sup> »!

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La parole et le pouvoir, Maurice Druon, Druon et Plon, 1974, p.184.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cours de littérature française, par M. Villemain, Paris librairie académique, Didier et Cie, 1868, vj.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf. notamment ma lettre du 24 février 2013 à votre intention.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> « Au secours du **Français »,** Hélène Carrère d'Encausse, 5 décembre 2002

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> « *Discours sur l'Universalité de la langue française »* de Rivarol couronné, le 3 juin 1784, par l'Académie royale des sciences de Prusse et qui fit toute la gloire de ce fils d'aubergiste d'origine italienne ayant francisé son nom *Rivaroli*.

### 2. L'échec crescendo de la défense de la langue française

Il est vrai que, dès votre élection, l'Académie se mit en ordre de bataille pour tenter de conjurer le mal. Ce fut, le 6 avril 2000, sa déclaration unanime dénonçant « la politique d'amenuisement des filières littéraires, depuis plus de deux décennies, sur le point de parvenir à éliminer presque complètement de notre enseignement la connaissance et le goût de la littérature ». A tel point que la littérature et la langue, avec leurs exercices, « semblent être devenues les ennemis à détruire. » Ce fut, le 21 mars 2002, la déclaration sur « le rôle des genres grammaticaux en français » condamnant « le choix systématique et irréfléchi de formes féminisées [qui] établit au contraire, à l'intérieur même de la langue, une ségrégation qui va à l'encontre du but recherché »; sur le fondement légal de l'avertissement et du rapport de la commission de terminologie dont « le gouvernement n'a pas non plus tenu compte, alors qu'aucun texte ne lui donne le pouvoir de modifier de sa seule autorité le vocabulaire et la grammaire du français ». En 2013, en ultime refus de se soumettre à la juridiction suprême de l'Académie, le Gouvernement imposera une fausse définition du mot « mariage » qui, pour la première fois de l'histoire de France, fera descendre dans la rue une déferlante de manifestations, pendant six mois, pour la défense d'une juste définition de mot qu'elles estimaient fixée à l'Immortalité dans le Dictionnaire de l'Académie. Ce fut un rendez-vous manqué avec l'Histoire, le Droit et les Français, sur le respect dû à l'autorité de la juridiction suprême de l'Académie en matière de langue ; un article de presse ayant même conclu que la mission de l'Académie serait d'enregistrer un mésusage de la loi et non pas de défendre le bon usage de la langue 7! Le recours constitutionnel qui s'imposait victorieusement, en raison du viol flagrant de l'article 2 de la Constitution (garanti par l'Académie française ) par une fausse « définition de chose », ne put être présenté! Ce fut enfin, le 5 décembre 2013, en réponse aux appels à l'Académie - perçue comme le dernier rempart - de tous les Français désespérant de voir leur langue ainsi dégradée, votre Appel solennel au protecteur de l'Académie pour qu'il fasse de 2014 l'année de la Reconquête de la langue française. Appel hélas resté sans réponse! Mais suivi, comme je l'ai rappelé en introduction, du sursaut sans lendemain du 21 janvier 2015 ( du Chef de l'Etat en appelant à la Reconquête de la langue française auprès de la jeunesse, mais sans la moindre référence à votre appel du 5 décembre 2013), conduisant au constat de l'Académie française du 11 juin 2015 d'un nouveau « mauvais coup porté à la langue française ». Comment expliquer une telle « série » d'échecs, crescendo, depuis l'an 2000 ?

# 3. Non pas déclin naturel mais guerre délibérée

« Comment en est-on arrivé là ? » vous demandez-vous. Le décalage abyssal entre le pouvoir souverain de l'illustre Compagnie - « Juge du langage, telle est l'Académie par essence et en Droit » ( Maurice Druon ) -, et l'incroyable viol de ses « arrêts », en continu, par la puissance publique jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, de son protecteur, est total. C'est le point à juger ! Ce n'est donc pas pour avoir failli dans sa fidélité à sa mission de défense de la langue que l'Académie française a été tenue en échec, au grand désespoir des Français, c'est par manque de la bonne grille de lecture, de la véritable nature du mal qui ronge sournoisement, en secret, notre langue, et que votre protecteur semble ignorer.

C'est avec raison que, dans votre *Appel historique* du 5 décembre 2013, pour trouver la clef de l'énigme du « mal du français », vous vous êtes tournée vers le dernier grand président de la Ve République, François Mitterrand, alors protecteur de l'Académie, en 1985 pour son 350ème anniversaire. En vain. C'est seulement dans son « testament » posthume, que l'auteur de « La paille et le grain » révélera la vérité, en avouant avant de mourir ce qu'il avait obstinément caché pendant sa présidence ; en particulier dix ans plus tôt sous la Coupole, où il avait dit strictement l'inverse de ce qu'il pensait aux Immortels, en leur annonçant un avenir radieux pour notre langue. En ces termes : « La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique. » (...) « Oui, ils sont très durs, les Américains, ils sont voraces, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde. » « Une querre inconnue, une querre permanente, une querre vitale, sans mort apparemment, et pourtant

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> cf. « Mariage: l'Académie française suivra (sic) l'usage ». *La Croix* du 22 mars 2013.

une guerre à mort.... <sup>8</sup>». « Ce qui est en cause, c'est l'identité culturelle de nos nations ». Telle était la double clef de l'énigme du « mal du français » enfin révélée : la raison de la destruction continue de la langue française, de ses instruments de défense, et celle du silence embarrassé de l'actuel protecteur de l'Académie.

Dès lors, il apparaît clairement que l'ennemi à combattre n'est pas un simple et mystérieux déclin, naturel et impersonnel, mais bel et bien une véritable Guerre de Civilisation impitoyable, invisible à l'œil du profane, faite à notre langue pour la détruire secrètement, nous empêcher de penser et de nous représenter l'ennemi, en vue d'annihiler notre hégémonie culturelle pacifique au profit d'un « softpower » impérialiste, car considérée comme dernier obstacle à « un pouvoir sans partage sur le monde » (F. Mitterrand ). John Kennedy, en 1962, ne qualifiait-il pas la France de « première puissance culturelle au monde »? Et, de la Guerre britannique secrète affolant l'ennemi aveuglé, William Pitt, l'ennemi juré de la France, n'a-t-il pas dit en pleine séance du Parlement, il y a trois siècles déjà que « sa manière de faire la guerre aux Français était plus sûre que celle des armes<sup>9</sup>. » Dans votre Appel solennel, ne dites-vous pas vous aussi : « plus encore que cette réduction du savoir et des exigences dans l'enseignement du français, c'est la menace de projets en cours d'élaboration qui affole tous ceux qui ont foi en notre langue. L'idée chemine, dans le plus grand secret, de partager l'enseignement de notre langue en deux parties, l'une, obligatoire, serait consacrée à la langue française, considérée comme langue de communication, et l'autre, couvrant tout l'enseignement littéraire, ne serait que facultative. Le français réduit à n'être plus qu'un simple outil de communication, on veut espérer qu'il s'agit d'un mauvais rêve ou d'une plaisanterie, mais dans ce domaine, hélas, le pire est parfois le plus sûr. » Comment ne pas tout faire pour éviter cette intolérable perspective du « pire »!

Cette *Guerre invisible*, est bien une *Guerre de Représentation* faisant perdre la Raison, à *la folie*, à la manière de la « *folie d'Ajax* », chère à Homère.

### 4. La connaissance nécessaire de cette Guerre de Représentation

L'ennemi de notre langue étant enfin connu, la conduite de cette Guerre exige une posture intellectuelle en rapport avec sa nature de guerre invisible, s'attaquant précisément à la langue, en tant que telle, dans son fonctionnement le plus profond, pour nous aveugler et nous dominer ainsi sans peine.

Le savoir, c'est le pouvoir. La langue française est notre outil suprême. Nous avons le devoir de la sauver à tout prix. C'est donc bien de la connaissance la plus fine de cette *Guerre de Représentation* faite d'abord à la langue française, notre plus grand trésor que l'Académie a pour mission essentielle de défendre envers et contre tout depuis 1635 ; de son *modus operandi* général, de ses techniques et de ses outils particuliers, de ses codes secrets ; de l'« aiguillon » ad hoc stimulant au combat théorique, pratique et communicatif, à mener ; de tous ces éléments indispensables au lancement effectif de l'an 1 de la *Reconquête de la langue française*, que l'illustre Compagnie a le plus pressant besoin : 1. pour mobiliser « l'Union sacrée » qui s'impose, aujourd'hui, exclusive de toute division partisane ; 2. pour triompher de cette Guerre invisible en la rendant visible à tous grâce, justement, à la puissance de Représentation sans égale de la langue française, langue de la clarté, de la précision et de la beauté, langue de la Raison, de l'Intelligence et de l'Universalité ; 3. pour renouer enfin avec l'épopée d'Immortalité à laquelle l'a vouée Richelieu dans ses statuts !

#### 5. La Guerre sémantique, spécificité de mon œuvre de linguiste

Précisément, l'élucidation de cette *Guerre d'aveuglement* et de ses mécanismes les plus sournois – langage truqué, contrefaçon et diffamation subtiles, double langage des nombres et des amalgames, conditionnement opérant, désapprentissage scolaire, « désherbage des bibliothèques » et des disciplines fondamentales, ventriloquation, introduction de mots à virus en droit, en économie, en mathématique, en art, en politique, « déconstruction » et falsifications de toutes sortes, etc. -, qui plongent leurs victimes dans le noir, par destruction de leur langue, constitue tout l'objet de mon

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le Syndrome de l'ortolan, citant Le dernier Mitterrand de Georges-Marc Benamou, Plon 1977, Arnaud-Aaron Upinsky, Ed. F.-X. de Guibert, 1997, p. 16.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Correspondance secrète. M. de Lescure, Paris 1866. Tome II., p. 369, 5 juillet 1789.

œuvre de défense de la claire vérité inhérente à la langue française : en Science, Lettres et Art. Travail sans relâche depuis la publication, en 1977, de mon premier livre 2+2=5 De nouvelles mathématiques pour une nouvelle société, traitant de la destruction du langage et de l'intelligence mathématique à l'école, en annonçant ses conséquences mortelles dans tous les domaines de l'enseignement et de la société, trente ans avant ses effets dramatiques justement dénoncés par l'Académie avec une force croissante à partir de sa déclaration de l'an 2000.

#### 6. La condition sine qua non de la Reconquête

Ne faisant qu'un avec l'élucidation de cette *Guerre d'aveuglement*, mon « talent » de praticien et de chercheur apparaît de ce fait « *incontournable* ». Telle est l'impérieuse raison pour laquelle je me fais un devoir, aujourd'hui, de solliciter, les suffrages de l'Académie. C'est la ferme conviction de posséder cette compétence, ce savoir-faire linguistique unique ( « *unique skill* » ) en *totale adéquation* avec les conditions clefs du succès (« *critical success factors* ») de votre *Appel à la Reconquête*. A savoir : 1. le *juste diagnostic* de la *Guerre de Représentation* à faire sur la cause du « *mal du français* », rentré en agonie ; 2. la *connaissance approfondie des remèdes* à apporter à la crise de la langue et de l'Académie française la plus grave de son histoire ; 3. le *savoir-forger effectif des « armes »* à mettre en ligne de bataille pour le lancement de l'an 1 de la « *Reconquête de la langue française* » que vous avez appelé de vos vœux, dont la Francophonie à tant besoin et, au-delà, le monde entier pour préserver cette Civilisation du Beau, du Vrai, et du Bien, dont la France est le modèle emblématique depuis quatre siècles.

Dans mon offre de mettre mon « don » au service de la *Reconquête*, je crois ainsi satisfaire, à la lettre comme dans son esprit, à l'exhortation à agir lancée dans le discours à l'Académie que prononça M. Maurice Schumann le 30 janvier 1975, d'une totale actualité : « *Le temps n'est plus où l'Académie française régnait sur un héritage. L'attrait du français est intact, son rayonnement et son cheminement sont contrariés. Il nous faut maintenant forger pour la défense et l'illustration de la langue les armes d'une vraie reconquête.* »

# 7. Le choix du « talent » de Richelieu plaidé par Marcel Jullian

Conscient de l'impérieuse audace de ma démarche, vous comprendrez, Madame, que j'estime devoir la mettre sous la protection de la règle d'élection fixée par le cardinal de Richelieu lui-même, dès l'origine des statuts, et exigeant que « le choix indépendant de la naissance, de la fortune et de la situation acquise, ne prenne que le talent en considération ». Comment ne pas être assuré à ce sujet que, considérant les heures tragiques que nous traversons, votre fondateur, d'ailleurs homme d'épée, aurait pu ne pas considérer mon « talent » d'aiguillon au combat de défense de la langue française, depuis quarante ans, aujourd'hui plus nécessaire que jamais, tant pour assurer le succès de la bataille de Reconquête de la langue française, que pour sauver son œuvre d'Immortalité en péril de mort.

Au titre du « talent » exigé par Richelieu, je souhaite attirer votre attention sur trois de mes ouvrages : 1. La perversion mathématique, l'œil du pouvoir (Ed. du Rocher, 1985), livre de chevet, du Ministre de l'éducation nationale (J.-P. Chevènement), qui fut la référence de la Réforme des Lycées de 1985 portant sur le « rééquilibrage des sciences et des lettres » : 2. le Syndrome de l'Ortolan (Ed. F.-X. de Guibert, O.E.I.L. 1997) qui, oserai-je vous le dire, peut être considéré comme une réponse anticipée à votre Appel du 5 décembre 2013, sur la conduite à tenir – stratégie et plan d'action - dans la Guerre de Représentation en cours d'écriture, et où se trouve le « testament » de F. Mitterrand ; 3. La tête coupée ou la parole coupée (Ed. O.E.I.L., 1991), sur le langage, incluant, p.236 à 247, « Les mots qui gagnent ou la victoire des chiffres », article de linguistique paru dans « La Banque des mots », Revue de terminologie française publiée par le Conseil International de la langue française, 2º trimestre 1987.

Talent « d'aiguillon» efficace, oserai-je vous dire, de l'art de « mettre l'épée dans les reins » ( avec une pointe d'humour ) caractérisant ces ouvrages, et ainsi « plaidé » par M. Marcel Jullian ( écrivain, éditeur, scénariste, fondateur d'Antenne 2 et initiateur de l'émission littéraire « Apostrophe »), dans sa préface de mon livre La tête coupée, ci-dessus référencé, traitant de la construction et de destruction du langage, de l'intelligence et de notre auto-enfermement :

« Je ne connais pas cet auteur. Pourtant son livre n'a cessé de m'envoûter et de m'embarrasser lorsqu'il me l'a fait parvenir par la poste sous forme de manuscrit. (...) J'ai l'impression d'avoir devant moi la pierre de Rosette avant le regard de Champollion. Ce texte a des allures de constat et me semble conduire un sauf-conduit. Il démontre, de façon magistrale que nous sommes enfermés, enfermés par nous-mêmes, de telle sorte que nous ne pouvons compter sur personne pour nous délivrer. Prison modèle que celle dont les gardiens sont les détenus eux-mêmes. Comment en sortir ? Les chapitres sont sans doute le fil d'Ariane. « Tout est langage » dit la première phrase. Dès lors tout s'enchaîne : la parole perdue, le paradis des Tartuffes, la loi du plus fort, l'ordre du langage, la révolution du langage (...). L'auteur, pour nous éveiller, procède par une sorte d'acupuncture du Verbe : en plantant des aiguilles d'or, d'argent ou de platine dans notre conscience. Pas de notre « bonne » conscience, qui symbolise notre renoncement. En le lisant, on ne peux plus se croire innocent sous le prétexte de n'avoir rien fait. Sa thérapeutique n'entre pas dans le cadre agréable dit « des médecines douces ». Elle importune. »

Dictée par le strict amour de la langue française au service de la vérité, telle est bien la thérapie de survie que j'entends proposer au suffrage des Immortels, détenteurs des Insignes souverains de la langue française et de l'Académie qui les « obligent » : « par son sceau À l'immortalité », ses statuts, le port de l'épée et son droit de harangue, son lien direct avec le chef de l'Etat protecteur, et son patrimoine unique au monde, fondement de son immense prestige international. Dernier rempart, l'Académie française dispose de tous les moyens pour triompher dans l'Appel solennel à la Reconquête de la langue française, dans sa vocation à l'immortalité, que vous avez lancé le 5 décembre 2013. Notamment en remettant en vigueur l'article 6 des statuts de l'Académie française délibérés dans sa séance extraordinaire du 21 juin 1816. Langue de la clarté et de l'intelligence transcendante, le français était comme « prédestiné » à dévoiler et à triompher de la Guerre d'aveuglement qui nous est faite en faveur de la barbarie du « Globish ». Ayant légitimement succédé au latin comme langue universelle, n'est-il pas la seule langue à pouvoir prétendre à cette suprématie « du latin des modernes » dans le futur? Ce qui fait de la préservation de ce patrimoine de l'Humanité une impérieuse nécessité et de l'Académie française, avant résisté à toutes les Révolutions, l'Institution d'avant-garde, « prédestinée » elle-même dans cette mission de salut public, comme fer de lance d'Immortalité au service du Magistère de l'Intelligence universelle et des Lumières.

In fine, pour la langue française, l'Académie et la France « première puissance culturelle au monde » (Kennedy), en péril de mort, le moment est venu de faire l' « Union sacrée » de tous. C'est du victorieux Appel solennel « À la reconquête de la langue française », que vous avez lancé que dépend désormais notre bien le plus précieux, celui auquel sont suspendus tous les autres et sans lequel il ne saurait y avoir d'avenir pour le Verbe et l'Esprit, encore moins pour l'Immortalité de la langue de l'Universalité et de l'Intelligence de notre Civilisation, comme nous le rappelle à point nommé Fréderic Mistral :

Car même si, face contre terre, Un peuple tombe en esclavage, S'il garde sa langue, il garde la clé Qui de ses chaînes le délivre....

Vaincre ou mourir! Il est déjà très tard, mais pas trop tard, pour libérer la langue française de notre aveuglement. En identifiant ma candidature et mon « talent » d'aiguillon, à la problématique de survie de la langue française et de l'Académie, à votre Appel à la Reconquête, à l'an 1 de son lancement et au choix de Richelieu, j'ai tenu à mettre l'illustre Compagnie devant le choix existentiel de salut public qui s'impose à elle, aujourd'hui, à la magnificence de ses statuts, et dont nous sommes tous redevables devant l'Histoire et les générations future, vous le savez, Madame : « C'est maintenant ou jamais! » Ces mêmes raisons, même mots de 2014, ne prennent-ils pas aujourd'hui tout leur sens?

Veuillez donc, je vous prie, informer l'illustre Compagnie que je me présente à ses suffrages comme candidat au fauteuil de Mme. Assia Djebar, et agréer, Madame le Secrétaire perpétuel, l'hommage de ma très haute considération.